

## Doctrinal Plus

<p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de données bibliographique de revues. Elle référence plus de 300 revues depuis 1993 principalement françaises mais aussi étrangères.</li> <li>- Base de textes officiels français et européens</li> </ul>	<p><b>Langues :</b></p> <p>majoritairement en français</p>
<p><b>Sources :</b></p> <p>Doctrinal Plus <u>référence</u> des revues provenant des éditeurs Dalloz, LexisNexis, Lextenso, Lexbase, etc (<u>voir la liste des revues sur Doctrinal Plus</u>)</p> <p>La base <u>donne accès</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la législation française et européenne (JO, textes, Codes, Conventions collectives, traités, etc.)</li> <li>- à la jurisprudence des Cours supérieures françaises et européennes</li> <li>- aux travaux parlementaires</li> </ul>	<p><b>Point fort :</b></p> <p>Base de données la plus exhaustive pour la recherche de doctrine française.</p> <p><b>Point faible :</b></p> <p>Pas d'accès systématique vers les articles de revues (seulement vers les articles des bases Dalloz et Lextenso)</p>

### Recherche de doctrine

La recherche simple est proposée par défaut, vous pouvez taper vos mots-clefs dans le **cadre unique de recherche**. L'**opérateur** utilisé **par défaut** est "ET". La recherche porte sur les termes de la notice bibliographique (titre, titre de la revue, auteur(s), références de la décision de justice, mots clefs, etc.). La gestion du singulier/pluriel est automatique.

### Présentation des résultats

- Le titre sous forme de lien vers la notice détaillée
- La source : nom de la revue
- La date
- Les pictogrammes, indiquent s'il y a présence de :
  - o **C** : citation clé : accès à d'autres notices contenant les mêmes références
  - o **J** : jurisprudence clé : accès à la fiche de la jurisprudence
  - o **T** : texte intégral : accès au texte intégral pour les revues Dalloz et Lextenso

## Recherche de textes officiels

Il est possible de lancer une "Recherche sur une source unique" dans les textes officiels. Chaque source présente une interface adaptée pour la recherche.

Exemple d'interface de recherche de jurisprudence administrative :

### Recherche sur une source unique

Vous recherchez sur : **Jurisprudence administrative**

et	<input type="text"/>	<input checked="" type="radio"/> distance	9	<input type="radio"/> expression
et	<input type="text"/>	<input checked="" type="radio"/> distance	9	<input type="radio"/> expression
et	<input type="text"/>	<input checked="" type="radio"/> distance	9	<input type="radio"/> expression
Sauf :	<input type="text"/>	<input checked="" type="radio"/> distance	9	<input type="radio"/> expression

**Références**

N° de décision

Noms des parties

Date ou période de la décision  Période  au

Type de juridiction

- Conseil d'État
- Cour de discipline budgétaire et financière
- Cour administratives d'appel
- Tribunal des conflits

Ville

- AIX-EN-PROVENCE
- BESANCON
- BORDEAUX
- LYON
- METZ

**RECHERCHER**

**NOUVELLE RECHERCHE**

**AIDE**

Il est également possible de lancer une recherche sur plusieurs sources (doctrine et textes officiels) à partir de l'onglet "Recherche simultanée sur plusieurs sources"